

ATELIERS APC
24 RUE PAUL CLAUDEL

91000 EVRY

Direction régionale et
interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Pôle Economie,
Emploi et Solidarités

Département du Contrôle de la
Formation Professionnelle d'Île de
France

Aubervilliers, le 11 décembre 2024

Affaire suivie par : Diego GIARDINA

Courriel : diego.giardina@drjeets.gouv.fr

A l'attention du dirigeant de l'organisme de formation

Lettre comportant des informations confidentielles

Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation

Réf. :

PJ : Récépissé de déclaration d'activité

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous délivrer, ci-joint, un récépissé comportant le numéro d'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos conventions, contrats de formation professionnelle, bons de commande ou factures sous la forme :

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11911069991 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Si vous le mentionnez sur un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6352-12 du code du travail, que sous la seule forme :

« enregistré sous le numéro 11911069991. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Pour déposer chaque année votre bilan pédagogique et financier, ou pour mettre à jour à tout moment la situation de votre organisme, rendez-vous sur l'application MAF :

<https://www.monactiviteformation.emploi.gouv.fr>

Vous pouvez utiliser le compte avec lequel vous avez effectué votre déclaration d'activité, ou créer un nouveau compte. Saisissez ensuite le SIRET 90080396600028 et le code d'activation suivant :

Ce code est confidentiel et ne doit pas être communiqué à un tiers.

En saisissant ce code, vous deviendrez également « responsable des accès », vous pourrez ainsi autoriser vos collaborateurs (ou des partenaires tiers) à accéder à MAF pour le compte de votre organisme.

Vous pouvez modifier sur votre fiche d'organisme une partie des éléments de la déclaration : adresse, code établissement de votre n° SIRET, statut (sans changement de SIREN), code NAF, raison sociale, spécialité de formation, personne ayant une fonction de direction ou d'administration du prestataire de formation.